Bulletin d'information

NR. 005

URBES INFOS

DECEMBRE 2021

DANS CE NUMERO

L'EDITO DU MAIRE

CES BÉNÉVOLES QUI DONNENT DE LEUR TEMPS

ÉCOLE - TOUTES LES CLASSES DE RETOUR À URBÈS

LA JOURNÉE CITOYENNE... UNE BELLE RÉUSSITE

ACTEURS DE LA PRÉSERVATION DE NOTRE PLANÈTE

LES MOMENTS FORTS DE L'AUTOMNE

NON À L'EXCLUSION NUMÉRIQUE DES SÉNIORS

EN BREF...

L'EDITO DU MAIRE

Chères Urbésiennes, chers Urbésiens,

L'année 2021 touche à sa fin et la pandémie ne nous aura laissé que peu de répit. Néanmoins, nous avons pu partager quelques beaux moments de convivialité comme les feux de la Saint-Jean, le repas des aînés au Gustiberg, la journée citoyenne, le concert de la musique municipale ainsi que les cérémonies commémoratives.

L'arrivée de la cinquième vague de l'épidémie et le principe de précaution nous ont contraints d'annuler les festivités de Noël. Pour la deuxième année consécutive, nous n'avons pas pu recevoir nos aînés autour d'un repas convivial ; qu'à cela ne tienne, nous sommes allés à leur rencontre en organisant une distribution de bons d'achat des Enseignes de la Haute-Thur à leur domicile. Ce fut un moment de partage certes différent, mais nous espérons vraiment avoir pu apporter un peu de chaleur dans le foyer de chacun de nos ainés.

Que serait un village sans une équipe municipale motivée, des employés investis et des bénévoles à pied d'œuvre pour apporter toute leur énergie à notre bien-être ? Je peux vous assurer que leur mobilisation est permanente et sans faille dans toutes les missions et activités pour rendre notre belle commune vivante et agréable à vivre.
En cette fin d'année encore, l'équipe de l'atelier de l'Avent nous a gratifié de magnifiques décorations de rues pour nous permettre de profiter de l'esprit de Noël et de ses traditions.

Je tenais également à vous informer qu'au mois de juin dernier, Chantal DURLIAT nous a présenté sa démission du conseil municipal ; démission que je regrette vivement. Néanmoins Chantal s'est désengagée pour une noble cause : élue présidente de l'association Au Fil de la Vie, spécialisée dans le handicap, elle a souhaité s'investir pleinement dans ses nouvelles fonctions et ne se sentait pas disposée à mener ces deux engagements de front. Nul doute qu'elle sera à la hauteur de ce nouveau challenge, et je lui souhaite au nom de l'ensemble du Conseil Municipal le meilleur dans sa nouvelle mission.

Pour clore cette année 2021, je vous souhaite à toutes et à tous, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, de passer de bonnes fêtes de fin d'année ; qu'elles soient l'occasion de faire oublier les moments difficiles que traversent tous ceux d'entre vous qui sont dans la peine.

Stéphane KUNTZ, maire d'Urbès

URBÈS EN HABITS DE NOËL

Vous avez sans doute pu le voir depuis quelques jours déjà, le village a revêtu ses plus beaux atours pour plonger les rues de notre commune dans l'ambiance de Noël. En arrière plan ce sont les bénévoles des ateliers de l'Avent qui, durant de nombreuses semaines, ont fait un travail extraordinaire de remise en beauté des décorations de l'an passé, de recherche de branches, de création de nouvelles décorations sans oublier la mise en place en collaboration avec les agents techniques.
Les écoliers du RPI, quant à eux, ont réalisé les très beaux dessins que vous pouvez voir accrochés aux branches du grand sapin qui trône fièrement au milieu du village.
Enfin, n'oublions pas les membres du conseil de fabrique qui ont, comme chaque année, recréé une magnifique crèche à l'intérieur de l'église que vous pouvez aller voir sans hésitation.
Nous tenions à remercier chaleureusement toutes ces petites mains sans qui la magie de Noël ne se serait pas emparée du village.

CES BÉNÉVOLES QUI DONNENT DE LEUR TEMPS

Dans le cadre d'Octobre Rose, mouvement national pour sensibiliser la population aux cancers féminins, la commune d'Urbès a décidé de participer au challenge couture proposé par l'Association « Mon bonnet rose ».

L'objectif était double : permettre aux femmes en cours de traitement de chimiothérapie après un cancer de pouvoir accéder à des bonnets en jersey de coton, originaux et colorés, et proposer à la population d'Urbès une activité conviviale à dimension humaine !
Après avoir récolté pendant plus d'un mois des t-shirts et des coupons de tissus en mairie, une équipe de généreuses et dynamiques bénévoles s'est retrouvée 3 après-midis à la salle Kraft afin de donner vie à ces morceaux de tissu. Il a fallu découper, assortir, épingler, coudre et décorer ces bonnets.
*Et c'est avec une grande fierté que nous avons ainsi pu partager les **136 bonnets confectionnés** dans la bonne ambiance entre le Centre de Rencontre et d'Informations de la Ligue contre le cancer du Moenschberg à Mulhouse et le Centre de Coordination en cancérologie de l'Hôpital civil de Colmar.*
Merci aux donateurs de tissus et de t-shirts et surtout 1000 mercis aux bénévoles des ateliers pour le temps consacré à cette noble cause.

RDV en 2022
pour reconduire ce beau challenge !

Mon bonnet rose
Le challenge

ÉCOLE - TOUTES LES CLASSES DE RETOUR À URBÈS

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent numéro d'Urbès Infos, les trois classes du RPI de Mollau-Strorckensohn-Urbès ont fait leur rentrée scolaire le jeudi 2 septembre 2021 sur un seul et unique site : le bâtiment école d'Urbès. Outre la quarantaine d'élèves et leurs parents, les 3 professeurs, des représentants des 3 communes étaient également présents ce matin-là afin d'accueillir les enfants dans cette structure complètement repensée.

Les salles de classe ont été redistribuées selon les besoins des institutrices qui ont également soumis au SIS quelques demandes d'aménagements spécifiques à chaque niveau. Le matériel des écoles de Storckensohn et de Mollau, et notamment les tableaux interactifs, les ordinateurs, les tables et chaises, ont été rapatriés à Urbès et affectés dans les différentes salles, de même que la bibliothèque joliment achalandée, installée dans l'ancienne salle du conseil municipal !

Une salle de motricité, un bureau pour les enseignantes et la directrice ainsi que des équipements extérieurs complètent cet aménagement.

Ainsi, après quelques travaux effectués durant l'été conjointement par les agents techniques des trois villages et sous la coupe du SIS, tout était prêt pour permettre aux élèves de la petite section de maternelle au CM2 de vivre une rentrée et une année scolaire dans de très bonnes conditions.

Après un trimestre, les élèves et les enseignantes sont ravis d'être regroupés sur un même site.

SPECTACLE SCOLAIRE

Le 14 septembre, soit juste quelques jours après la rentrée, les élèves du RPI sont partis à pied en direction du grand pré en face du camping, où ils ont pu assister à la représentation du spectacle YALLAH de la compagnie EquiNote mettant en scène une cavalière et deux chevaux.

C'est l'histoire d'une jeune femme qui part sur son cheval emportant l'essentiel. Elle va à la recherche de son histoire, son destin, son identité… Drôle et sensible, ce voyage lui prépare bien des surprises.
«L'important n'est pas le but mais le chemin » Robert Louis Stevenson

Ce spectacle, auquel ont d'ailleurs assisté d'autres écoles du secteur, a pu avoir lieu grâce au travail conjoint de la municipalité, de l'équipe enseignante et du Collectif des Possibles.

A la fin de la représentation, un goûter a été offert aux élèves du RPI par les gérants du restaurant Le BÉ À BA au camping du village.

De haut en bas : les salles de classe de Mme Zussy et de son ATSEM Mme Sitchevoy, de Mme Behra (absente le jour de la rentrée) et de Mme Guihal

LA JOURNÉE CITOYENNE… UNE BELLE RÉUSSITE !

Notre première Journée Citoyenne du 18 septembre 2021 a été un grand succès grâce à l'implication des bénévoles ayant répondu à l'appel. Nous ne pouvons que les remercier pour leur participation, leur engagement, et leur bonne humeur, gage de réussite de la journée.
Nous avons ainsi pu mener à bien tous les chantiers prévus : peinture, maçonnerie, élagage, débroussaillage, nettoyage de rigoles … bref, un travail colossal !

Préparation du déjeuner et collations
Pour agrémenter la journée, de nombreux participants ont préparé des gâteaux et des brioches pour la collation de début de journée et le dessert clôturant le déjeuner pris en commun à l'étang de pêche.
Un petit groupe de cuisinières a dressé les tables en extérieur pour accueillir les 40 participants. Elles ont ensuite enchaîné la matinée en préparant l'apéritif et le dessert. Sans perdre une seconde, tambour battant, tout était prêt à l'arrivée des bénévoles. La petite équipe a mené le service à toute vapeur ! Au menu était proposé un délicieux potage rempli de vitamines, une portion de tourte avec salade, le tout préparé et offert par M. le Maire et la Ferme Auberge du Gustiberg.
A la reprise des chantiers l'après-midi et le départ des convives aux quatre coins du village, le travail de rangement et de vaisselle était de rigueur.

Nettoyage des rigoles sur le chemin du Mahrel
Dès le matin, une petite équipe de bras bien musclés a engagé le chantier de nettoyage des rigoles de déviation et de canalisation des eaux de ruissellement sur le chemin du Mahrel.
C'est donc entre ombre et soleil que le chantier a été mené dans la bonne humeur au son des pelles et des pioches !

Élagage des arbres et arbustes aux abords du site du bûcher et au Damm
Place aux tronçonneuses ! L'équipe de volontaires a mêlé technique, sécurité, efficacité et travail bien fait. La végétation a envahi au fil des ans le site du bûcher qui a fini par se refermer. Un gros coup de nettoyage s'imposait. Après une journée de travail soutenu, les bénévoles ont fini par avoir le dessus et la cabane du bûcher a retrouvé son éclat et peut se prévaloir de respirer à nouveau.
Un peu plus tard dans l'après-midi, une opération d'élagage au Damm a été menée par la même équipe toujours motivée afin de nettoyer les arches en pierres pour leur éviter une altération prématurée en supprimant la végétation qui les colonisait.

De la peinture, encore de la peinture, toujours de la peinture
Les chantiers de peinture ont été nombreux. Hommes, femmes et enfants ont manié les pinceaux avec adresse. Mais auparavant, il a fallu laborieusement nettoyer les surfaces !
Au bout d'une journée de travail, avec des changements d'équipes pour certains et des coups de mains en renfort pour d'autres, le résultat était perceptible. Les garde-corps des ponts de la rue du Brisgau et de la Grand'Rue ont retrouvé leur éclat. Le classique vert du mobilier urbain domine les rues du village et s'est vu reprendre couleur et brillance d'origine.
Les arrêts de bus en bois place de la mairie et de l'église ont retrouvé leur aspect satiné et sont à nouveau protégés de la pluie, du vent, des UV et des agressions météorologiques.
Un grand effort de ponçage était nécessaire et les bouts des doigts des bénévoles s'en souviennent !

Un travail de rafraîchissement des enduits des clôtures de la place centrale a été entrepris. Un blanc cassé a redonné de la luminosité aux poteaux. Les murets ont quant à eux gagné en couleur avec un rouge plus soutenu. Les barreaux transversaux ont retrouvé leur éclat et leur protection. Les bénévoles ont été nombreux à se partager les surfaces et les recoins à rénover autour de ce chantier.

De la belle maçonnerie
La reprise des jointages des pavés de fil d'eau rue Gassel et rue du Printemps a fait l'objet d'un chantier maçonnerie.
Savoir-faire oblige, il a fallu décaisser nettoyer et éliminer les parties défectueuses pour obtenir un support propre et solide avant de réaliser les travaux de pose des pavés déchaussés.
Les fils d'eau ne jouant pas qu'un rôle décoratif, l'aspect fonctionnel de ces ouvrages faisait partie du cahier des charges.
C'est avec brio que l'équipe a rempli la mission au bonheur des usagers et des riverains empruntant chaque jour la rue Gassel et la rue du Printemps.

Le second chantier de maçonnerie était localisé sur le bâtiment «Ecole ». Les marches d'entrée de l'escalier en pierres de la salle située à l'extrémité droite du bâtiment a nécessité un démontage complet pour rétablir l'assise avant de remaçonner les marches une par une pour redonner toute sa robustesse d'origine à l'escalier.
Une belle restauration réalisée dans les règles de l'art !

Au-delà du travail accompli, cette journée a représenté un moment privilégié pour resserrer les liens entre les habitants.
Cette journée a permis aux générations de vivre un temps fort dans notre village, et d'avoir un bel aperçu de l'élan citoyen et du travail de bénévole.
Nous souhaitons que cette journée les ait confortés dans l'idée de participer à cet effort commun dont on ressort grandit.
Un grand bravo également à la jeunesse qui s'est investie avec autant de ferveur.

De l'avis de tous,
une très belle réussite !
Alors RDV au printemps 2022
pour la deuxième édition !

ACTEURS DE LA PRÉSERVATION DE NOTRE PLANÈTE...

Dans notre quête de bien vivre ensemble, et surtout de préserver aussi bien notre planète que notre environnement proche, la commune s'est engagée dans diverses voies afin d'améliorer la qualité de notre quotidien. Nous remercions tous ceux qui de près ou de loin, contribuent à l'amélioration et à la préservation de notre cadre de vie de par leurs actions, qu'elles soient petites ou grandes.

OBTENTION DU LABEL "COMMUNE NATURE"

Après s'être engagée dans une démarche de préservation de notre environnement il y a quelques années déjà, la commune d'Urbès a, pour la première fois, postulé pour l'obtention du label "Commune Nature".
Cette distinction récompense les communes ou communautés de communes du Grand Est qui ont mis en place une démarche écologique de préservation de l'environnement et de gestion de la biodiversité. Un audit a eu lieu en août 2021. Il visait essentiellement à vérifier qu'aucun produit phytosanitaire n'était utilisé pour l'entretien et la gestion des voiries, des espaces verts et autres espaces publics. Les auditeurs ont également relevé les autres démarches qui sont entreprises dans la commune afin de préserver naturellement notre environnement : fauchage, fleurissement, ...

Et nous sommes fiers de vous annoncer qu'Urbès s'est vu décerner 3 Libellules lors de la cérémonie de distinction qui s'est déroulée le 23 novembre 2021 à Vendenheim.

LE PAYS THUR DOLLER VA LANCER DES LIGNES DE COVOITURAGE POUR LES TRAJETS RÉGULIERS

Bouchons, trajets fatigants, prix du carburant, …
Le Pays Thur Doller va lancer des lignes de covoiturage pour les trajets réguliers. Actuellement engagé dans une démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), il souhaite engager des actions permettant d'améliorer la mobilité sur notre territoire. Son objectif : offrir aux habitants une nouvelle solution de déplacement pour leurs trajets domicile-travail.
La réflexion actuelle porte sur le déploiement d'un service de lignes de covoiturage pouvant être interne au territoire mais également vers l'Agglomération de Mulhouse.

Une ligne de covoiturage, c'est quoi?
Les futures lignes fonctionnent à la manière d'une ligne de bus :

Pour les passagers :
• Je prévois mon covoiturage sur une application puis je me rends à mon arrêt.
• Je monte avec un conducteur qui me dépose à l'arrêt de mon choix sur la ligne.

Pour les conducteurs :
• J'utilise l'application pour proposer mes places aux passagers.
• J'emprunte la ligne pour prendre puis déposer des passagers aux arrêts .

Le Pays Thur Doller est actuellement dans une phase de communication et d'enquête des besoins. À cette étape, les habitants sont invités à voter pour leurs itinéraires favoris en sélectionnant, en quelques clics, les arrêts et les horaires qui leur conviennent. Les tracés les plus populaires seront retenus.

Une démarche simple et rapide pour participer:
1. Se connecter au site **https://illicov.fr/ voter**
2. Indiquer son point de départ et d'arrivée
3. S'identifier en 30 secondes
4. Faire part de ses propositions

Merci d'avance pour votre collaboration dans la réussite de ce beau projet !

EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC - PHASE DE TEST

Un éclairage non maîtrisé a un impact sur la biodiversité et peut perturber des écosystèmes. Son extinction la nuit permet tout à la fois de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore et de diminuer la facture énergétique.
C'est pourquoi une phase de test dans notre village va démarrer au 1er trimestre 2022. A partir de ce moment-là l'éclairage public sera éteint la nuit de 23h à 5h.
Si cette phase de test est concluante nous mettrons sans doute définitivememt en place cette initiative.

TROCOTHÈQUE ÉPHÉMÈRE - Faisons circuler les objets plutôt que de les oublier ou de les jeter !

Toujours dans un soucis d'écologie, la commune d'Urbès organisera sa 1ère ***"Trocothèque éphémère"*** le dimanche 11 septembre 2021.

Une trocothèque éphémère, quesako ?
Il s'agit d'un espace temporaire de gratuité où chacun peut :
• déposer un objet en bon état afin qu'il soit repris par une autre personne.
• récupérer un objet déposé par un autre, même si lui-même n'a rien déposé.

Venez ainsi déposer ou chiner vaisselle, ustensiles de cuisine, bibelots, textile de maison, petit électroménager en état de marche, petit mobilier (transportable par une personne), jeux, livres, matériel de puériculture, outillage, matériel de jardinage,...
Si vous souhaitez donner des objets lourds ou encombrants, un panneau d'affichage sera mis à votre disposition pour déposer une annonce.

LES MOMENTS FORTS DE L'AUTOMNE

SORTIE DES SÉNIORS AU GUSTIBERG

Conformément à la tradition établie de longue date, et alors que la situation sanitaire à ce moment là n'était pas tendue, la commune a décidé de maintenir le repas des aînés au Gustiberg le samedi 4 septembre. Après le contrôle des pass sanitaires et le discours du maire, les convives ont pu profiter d'un cadre magnifique et du soleil pour accompagner l'apéritif en terrasse avant de passer à table dans l'auberge. Ce moment de convivialité a permis à bon nombre de participants de reprendre contact avec des personnes qu'ils n'avaient pas vues depuis longtemps suite à une année difficile marquée par des périodes de confinement et des manifestations annulées. Le repas a été pris en charge par les participants. Les boissons ont été offertes par la commune comme le veut la tradition et le café offert par l'auberge.

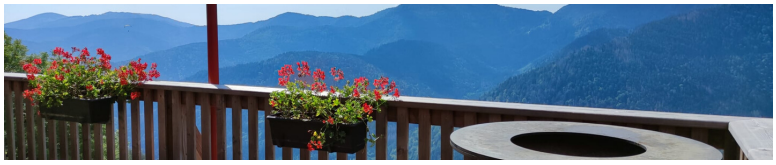

COMMÉMORATION AU STEINGRABEN

Samedi 25 septembre a eu lieu la cérémonie de commémoration du 77ème anniversaire de la fusillade du Steingraben en présence des autorités civiles et militaires. Sous l'égide du Souvenir Français, cette cérémonie pleine d'émotion à été rehaussée par des chants et par la musique municipale d'Urbès.

Contexte historique

Le 18 juin 1940, des hommes et des femmes issus des deux versants du Massif des Vosges répondent à l'appel du Général de Gaulle. Le maquis du Thillot-Bussang s'organise, son rôle est primordial au niveau des informations transmises et des aides apportées aux alsaciens incorporés de force ou réfractaires qui veulent quitter l'Alsace à nouveau annexée. Le Drumont, fief de la famille Lutenbacher, est un endroit stratégique et la ferme devient très vite le point de ralliement entre résistants vosgiens et alsaciens.

Le 22 septembre 1944, après dénonciation de miliciens qui se sont fait passer pour des réfractaires, la ferme du Drumont est encerclée, les occupants sont faits prisonniers, les femmes sont conduites à Schirmeck. Cinq hommes sont fusillés au lieu-dit Steingraben le 24 septembre.

La tragédie se poursuit le 4 octobre 1944, 8 autres personnes y sont conduites et tombent sous le feu de l'ennemi. Seul un soldat en réchappe.

24 septembre 1944 et 4 octobre 1944, deux dates et les noms de douze hommes gravés sur un monument en pierre. Douze hommes qui se sont engagés au service de la France et de la liberté, qui ont souffert et qui ont payé de leur vie leur engagement face au fanatisme nazi.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Ce 14 novembre s'est tenue la cérémonie de commémoration de l'Armistice de la 1ère Guerre Mondiale, en présence du conseil municipal, du Maire Honoraire, des représentants de l'Amicale des Anciens Combattants d'Urbès et de Storckensohn, de la Musique Municipale et du chef de corps du CPI du Chauvelin. Après lecture du message de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens Combattants, ainsi que des noms des victimes locales devant le monument aux morts, une gerbe a été déposée aux pieds de la flamme du souvenir. Le cortège s'est ensuite rendu au carré militaire du cimetière où un hommage a été rendu aux soldats de la 1ère Guerre Mondiale "morts pour la France".

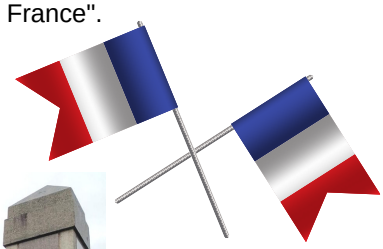

NON À L'EXCLUSION NUMÉRIQUE DES SÉNIORS

ATELIER D'INITIATION À LA TABLETTE NUMÉRIQUE POUR SENIORS

NE SUBISSEZ PLUS LES NOUVELLES TECHNOLOGIES !

Vous appréhendez les nouvelles technologies ? Vous êtes curieux de les découvrir mais vous ne savez pas par où commencer ? Vous n'avez jamais touché une tablette numérique et cela vous semble trop compliqué ? Vous avez 60 ans et plus ? Cet atelier est fait pour vous ! Nous allons vous aider à démystifier cet outil et vous apprendre les premiers gestes nécessaires à une prise en main. Nous vous accompagnons de manière ludique et conviviale pour que les nouvelles technologies deviennent enfin un vrai plaisir !

Face à l'exclusion numérique des séniors, qui est apparue encore plus flagrante depuis de début de la pandémie, et alors que de plus en plus de démarches se font en ligne, la commune d'Urbès a décidé de demander l'intervention de la société SOS Avenir afin de dispenser une formation de 10 semaines adaptée aux séniors : 10 séances qui auront lieu les mercredis de 14h à 16h à Urbès à la salle Kraft, avec à chaque fois un autre thème abordé. A la fin des 10 séances, vous vous sentirez à l'aise avec le numérique !

Cette formation est entièrement gratuite. Tout le matériel est fourni ; mais si vous souhaitez vous familiariser avec votre propre tablette vous pourrez l'emmener.

10 À 12 PLACES SEULEMENT SONT INITIALEMENT DISPONIBLES MAIS SI LA DEMANDE EST TRÈS FORTE NOUS POURRONS RENOUVELER L'EXPÉRIENCE. ALORS INSCRIVEZ-VOUS VITE EN MAIRIE !

CALENDRIER DES SÉANCES

Séance 1 : Mercredi 19 janvier 2022 de 14h à 16h
Séance 2 : Mercredi 26 janvier 2022 de 14h à 16h
Séance 3 : Mercredi 16 février 2022 de 14h à 16h
Séance 4 : Mercredi 23 février 2022 de 14h à 16h
Séance 5 : Mercredi 02 mars 2022 de 14h à 16h
Séance 6 : Mercredi 16 mars 2022 de 14h à 16h
Séance 7 : Mercredi 23 mars 2022 de 14h à 16h
Séance 8 : Mercredi 30 mars 2022 de 14h à 16h
Séance 9 : Mercredi 06 avril 2022 de 14h à 16h
Séance 10 : Mercredi 13 avril 2022 de 14h à 16h

FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE SAINT-AMARIN

La trésorerie de Saint-Amarin sera définitivement fermée au 01/01/2022.
Les services seront transférés à Guebwiller au sein de la nouvelle unité de Service de Gestion Comptable (SGC) assurant les tâches de gestion comptable anciennement réalisées par les trésoreries.
Nouvelles coordonnées :
Service de Gestion Comptable 3 Place Lecoq 68500 GUEBWILLER.
03.89.74.93.51 / sgc.guebwiller@dgfip.finances.gouv.fr

DON DU SANG

Aujourd'hui donner son sang c'est vivre une expérience conviviale grâce aux équipes de l'ESF et aux bénévoles de l'Amicale des donneurs de sang locale qui sont aux petits soins pour vous.

Trois collectes auront lieu en 2022 :
- le 4 avril à la salle des fêtes d'Urbès
- le 18 juillet à l'étang de Mollau
- le 21 novembre à la salle des fêtes de Storckensohn.

EN BREF ...

RECRUTEMENT AUX "AMIS DE LA NATURE"

L'association "Les Amis de la Nature" qui gère le chalet "Le Haut Mahrel" à Urbès cherche des bénévoles pour étoffer ses rangs. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter l'association : illzach@amis-nature.org

INCIVILITÉS

Ramasser les déjections de son animal est une question d'hygiène et une obligation !

Des déjections de chiens sont retrouvées chaque jour notamment autour de la fontaine rue du Brisgau.
Les propriétaires des chiens sont priés de ramasser les déjections de leur animal. Il est rappelé que des sacs sont disponibles gratuitement à la mairie sur demande.
Les déjections de votre animal empoisonnent la vie quotidienne des usagers mais aussi du service technique communal qui est dans l'obligation de surveiller et nettoyer ces espaces. Toute infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.
Des contrôles seront accentués sur l'ensemble du village.
Outre cet article dans le journal communal, une vigilance particulière sera menée afin de retrouver les responsables.

NOUS CONTACTER

Adresse: Mairie d'Urbès,
16 Grand Rue 68121 URBES
Tél: 03.89.82.60.91
Courriel: mairie.urbes@wanadoo.fr
Page Facebook: Mairie d'Urbès
Site internet: http://urbes-alsace.fr

LIVRE "URBÈS AU FIL DU TEMPS"

La prévente du livre consacré à l'histoire d'Urbès a remporté un franc succès puisque plus de 180 ouvrages ont été prévendus. Il est encore disponible à un tarif spécial de 33€ jusqu'au 31.12.2021.
Au-delà de cette date vous pourrez bien sûr continuer à l'acheter, au prix de 38€, à la mairie d'Urbès.

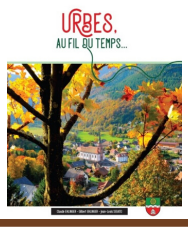

Imprimé par la mairie. Ne pas jeter sur la voie publique.